



## D'AUTRES SOLUTIONS AVANT DE JETER EN DÉCHÈTERIE

### Favorisez le paillage des végétaux dans votre jardin ou compostez.

Paillez vos plants avec vos tontes séchées pour maintenir l'humidité et économiser de l'eau. Les haies broyées peuvent également être compostées ou utilisées en paillage aux pieds des massifs et arbustes. Obtenez votre composteur sur [www.mon servicedechets.com](http://www.mon servicedechets.com) à la rubrique « Faire une demande ».

### Réparez plutôt que jeter !

Vous pouvez trouver de l'aide auprès de vos proches, d'un réparateur professionnel ou encore lors d'un « Repair café » organisé par une association locale !

Donnez une seconde vie à vos meubles et objets en bon état dont vous n'avez plus l'utilité. Vous pouvez les apporter directement à une association locale, à l'espace réemploi disponible sur les déchèteries de Péron et Saint-Genis-Pouilly ou à la [Ressourcerie du Pays de Gex à Ornex](#). Cela peut être l'occasion de découvrir leur boutique et acheter seconde-main.

### Mettez vos papiers, emballages et verre dans les points d'apport volontaire situés sur votre commune.

**317 points sont à votre disposition sur le territoire.** Trouvez le point tri le plus proche de chez vous sur [www.mon servicedechets.com](http://www.mon servicedechets.com) à la rubrique « Bien trier mes déchets ».

### Le Saviez-vous ? Retournez vos appareils et meubles usagés chez les distributeurs.

À l'achat d'un appareil neuf,  **votre distributeur à l'obligation de reprendre gratuitement l'ancien, même sur internet.** Ex : pneus, appareils électriques, meubles. De nombreux points de collecte sont également disponibles en magasin pour recycler les piles, ampoules, objets électriques usagés, etc.

## RÈGLE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Je sors mon bac **la veille du jour de collecte.**

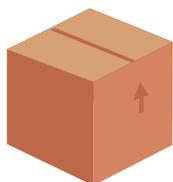


Un bac trop plein ou avec des sacs à côté **est comptabilisé 2 fois à la collecte.**



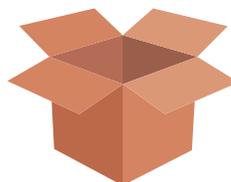
Je ne dépose pas de sacs, encombrants ou cartons à côté ; **ce sont des dépôts passibles d'une amende et de frais de nettoyage.**

## VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



**Je déménage :** je le signale rapidement, pour que mon compte soit clôturé.

Le bac et /ou les deux badges sont à **laisser dans le logement que je quitte.**



**J'emménage :** je le signale au plus tôt, afin d'**ouvrir mon compte à ma nouvelle adresse.**



### DÉMARCHE ZERO PAPIER, OPEZ POUR LA FACTURE ÉLECTRONIQUE

Si vous ne souhaitez plus recevoir vos factures de redevance incitative en version papier, connectez-vous à votre espace personnel via [mon servicedechets.com](http://mon servicedechets.com), puis rubrique « Mon compte » / « Mes options » ou contactez-nous